

Biodéchets mode d'emploi

Je tonds, je paille, j'économise



Le paillage, c'est le compostage de la nature ! Le procédé est très simple :



1 Je désherbe



2 Je fais légèrement sécher les paillis riches en eau (gazon, herbe...)



3 J'arrose avant



4 J'étale en couche de 3 à 5 cm mes déchets verts (feuilles mortes, tontes de pelouse, tailles broyées...) au pied des arbustes, sous les haies, entre les rangs du potager, au pied des rosiers et des massifs floraux, dans les jardinières et pour les plantes en pot...



5 J'arrose après.



Le paillis protège : du dessèchement, des écarts de température importants, de certains ravageurs, des salissures pour les fruits et légumes (fraisiers...).

Il limite : l'arrosage, le désherbage, l'achat d'engrais et de paillis dans le commerce.